



Les entrepreneurs engagés décryptent le programme de **Fabien Roussel**

Le programme économique de Fabien Roussel s'appuie sur une priorité donnée aux travailleurs dans l'entreprise, au soutien à l'ESS (hors sociétés commerciales), ainsi qu'au renforcement du rôle des salariés.

1. Pénaliser les entreprises non engagées

Sanctionner les entreprises non-vertueuses sur le plan environnemental, social et économique constitue le pilier central du programme du candidat. Une suppression des aides publiques aux multinationales qui délocalisent, suppriment des emplois, polluent et versent des dividendes est ainsi prévue.

2. Soutenir l'économie sociale

Le financement de l'ESS sera renforcé par un fonds dédié, mais aucune mesure prévue quant à une possible modulation de l'accès aux marchés publics et aux aides d'Etat favorisant les entreprises. Le candidat prévoit également la suppression des mesures ouvrant l'ESS aux entreprises commerciales à lucrativité limitée (agrément ESUS).

3. Renforcer le partage du pouvoir au sein des entreprises

Renforcer le pouvoir des salariés dans les entreprises est une priorité du programme. Il est prévu que les salariés et représentants disposent d'un droit de veto suspensif sur les projets de restructuration et les licenciements. Les administrateurs salariés seront aussi plus nombreux dans les conseils d'administration. Si une revalorisation importante de la rémunération des salariés est prévue, aucune référence à des mesures consacrant un éventuel partage de la valeur équitable produite par les entreprises.

En bref :

- +** Sanctionner les entreprises non-vertueuses
- Absence d'objectifs et d'incitation à la transformation écologique et sociale de toutes les entreprises